

Arrêté N° 2017 - 11

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université, notamment ses articles 8 et 26 ;

Vu l'arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Vu l'annexe 2 de la 2^e partie du règlement du diplôme de Sciences Po Aix.

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du jury du concours d'entrée en première année au titre du parcours franco-allemand session 2017 :

Monsieur Walter Bruyère-Ostells, Professeur des universités

Madame Marie-Sophie Doudet, Maître de conférences

Monsieur Rainer Gregarek, Professeur agrégé d'allemand

Madame Roxana Nadim, Chargée de mission culture

Madame Catherine Teissier, Maître de conférences

Article 2 : Est nommé président du jury Monsieur Rainer Gregarek, Professeur agrégé d'allemand.

Article 3 : Monsieur le Directeur de la formation et des études et Monsieur le Secrétaire Général sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 7 avril 2017.

DATE D'AFFICHAGE : 10/04/2017

Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.

